

NON AU GAZ DE SCHISTE



Initiative «Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures»



No postal:

Commune:

Cette liste ne peut porter que des signatures de citoyen(ne)s suisses domicilié(e)s dans la commune ci-dessus.

Celui qui falsifie les résultats de la récolte de signatures est punissable selon l'article 282 du Code pénal suisse.

Publication de l'initiative dans la Feuille des avis officiels : **10 mars 2017**
Dernier délai pour la remise des listes de signatures aux Municipalités : **10 juil. 2017**

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral, conformément aux articles 78 à 82 de la Constitution vaudoise:

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures» demandant que la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 soit modifiée comme suit:

Art 56a (nouveau) Ressources énergétiques du sous-sol

1. L'Etat veille à une exploitation des ressources énergétiques du sous-sol rationnelle, économe et respectueuse de l'environnement.
2. La prospection, l'exploration et l'extraction des hydrocarbures sont interdites sur le territoire du canton de Vaud.

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

La loi interdit l'adjonction d'annexes; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance complète J-M-A	Adresse précise rue et no	Signature indispensable	Contrôle laisser en blanc
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

La **municipalité** atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs

Au nom de la **municipalité** (sceau et signature)

Conformément à l'art. 94 LEDP, la **municipalité** adresse les listes de signatures attestées au Comité, le 25 juillet 2017 au plus tard.

à la date du _____
(jour du contrôle par le greffe)
et que le nombre des signatures valables est de

Le **Comité** remet l'ensemble des listes attestées au Secteur des droits politiques le 31 juillet 2017 au plus tard.

Comité d'initiative : Baehler Bech Anne (députée Les Verts, Riex), Bastide Elisabeth (conseillère communale Les Verts, Villeneuve), Buclin Hadrien, (conseiller communal Ensemble à gauche, Lausanne), Company Xavier (conseiller communal Les Verts, Lausanne), De Marco Alma (Pro Natura, Montreux), Epars Olivier (député Les Verts, La Tour-de-Peilz), Induni Valérie (députée PS, Cossonay), Martin Josée (députée Les Verts, Savigny), Martin Pierre (comité Halte aux forages, Thierrens), Mocchi Alberto (président Les Verts vaudois, Daillens), Rudaz Benjamin (vice-président Les Verts lausannois, Lausanne), Stürner Felix (député Les Verts, Moudon), Venizelos Vassilis (député Les Verts, Yverdon).

Ces personnes se réservent le droit de retirer l'initiative en application de l'art. 98 LEDP.

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le **1er juillet 2017** à Initiative «Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures», Les Verts vaudois, place de la Palud 7, 1003 Lausanne.